

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 67 (1995)

Heft: 2

Artikel: Sextet à Charrat : les économies par le bois

Autor: Cagna, P. / Giuliani, J.-P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SEXTET À CHARRAT

LES ÉCONOMIES PAR LE BOIS

Le bois connaît une redécouverte. De récents travaux scientifiques ont permis d'établir systématiquement ses propriétés physiques dont la durée de vie n'est pas négligeable. De nouveaux procédés permettent de le protéger du feu. Des affinités profondes, biologiques, écologiques, le rattachent à l'homme. L'utilisation du bois dans l'habitation n'est donc pas un choix guidé par des considérations esthétiques uniquement. De notables progrès techniques dans les modes d'assemblage, excluant les colles chimiques et mettant en évidence le rôle des clous, sont toujours plus pratiques. Outre ces avantages, il faut encore relever l'excellence de son coefficient thermique qui assure un degré de confort et de bien-être optimum.

La mise en œuvre de ce matériau permet un grand nombre d'innovations, allant du montage en atelier à la préfabrication en passant par le traitement de surface, en autoclavage par exemple. A cela, il faut ajouter la primauté qui intervient dans la notion de coût. Et en l'occurrence, les fondements économiques pour l'utilisation du bois sont confirmés. Par rapport à une construction en maçonnerie avec doublage, les coûts ont été réduits d'environ 7,5% en regard de l'investissement total pour édifier une villa de ce type. Par ailleurs, le maî-

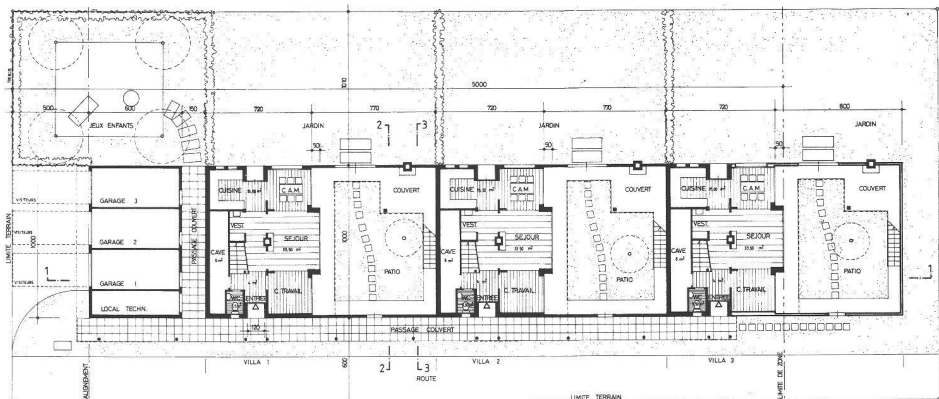
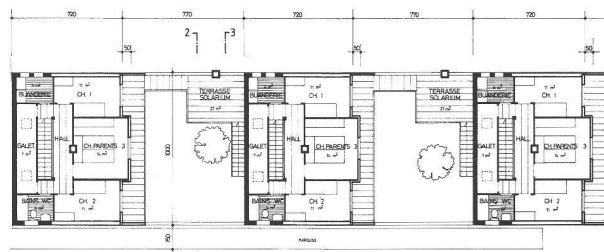
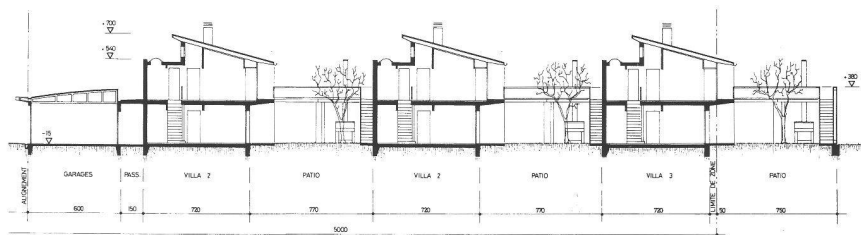
tre de l'ouvrage peut réaliser lui-même, dans le temps, les travaux de finitions à l'intérieur mettant en évidence des parois lamées ou à panneaux. C'est encore un avantage pour moduler les dépenses et choisir ce matériau.

A Charrat, bourgade historiquement composée de trois hameaux, un jeune promoteur a proposé aux architectes de mettre en valeur sa parcelle de terrain. Dans cette région, à 5 km de Martigny et 25 km de Sion, où s'étale la «platitude» d'une zone de vergers où abondent les pommes, les poires, les abricots, se développe une zone de villas aux

confins des Communes de Martigny et de Charrat.

Cette région bénéficie d'un climat continental, mais venté, compensé par un ensoleillement optimum. Particularité à relever : l'adonis d'un rouge éclatant trouve l'unique site helvétique où cette renoncule s'épanouit. Le paysage est fortement marqué par la Pierre-à-Voir qui culmine à 2500 m, véritable observatoire de la plaine du Rhône. C'est dans ce contexte que doivent s'élever six villas dont le dénominateur commun est placé sous le signe de l'économie des moyens à disposition, d'où une analyse précise des coûts.

Ci-dessous, coupe transversale 1-1, plan de l'étage et plan du rez-de-chaussée. En page suivante, perspective de l'ensemble.



IMPLANTATION DANS LE SITE

Dans le cadre, certes marqué par un climat continental à la fois venté et très ensoleillé, les concepteurs ont opté pour une solution de villas contiguës, avec patio. Cette implantation permet d'utiliser efficacement la parcelle, résidu d'un ancien parcellaire agricole : bande de terrain profonde et étroite. En bordure de la route principale sont implantés trois garages, flanqués d'un local technique et d'un jardin, communs aux trois villas (1^{re} étape).

A noter que, contrairement aux maisons contiguës ordinaires, le patio permet de traverser de part en part la parcelle sans passer à l'intérieur de la maison, d'où une grande flexibilité à l'usage.

ORGANISATION D'UNE VILLA

Reliée aux garages par un couvert extérieur, chaque villa est organisée comme suit :

- rez-de-chaussée
 - entrée avec dégagement et WC indépendant, vestiaire sous l'escalier distribuant l'étage ;
 - cuisine équipée et coin à manger de 15,5 m² avec accès à l'extérieur, soit au jardin, soit au patio ;
 - séjour de 33,5 m² avec cheminée ; le séjour peut être aisément fragmenté en 2 parties (coin TV, chambre de travail, etc.) ;
 - la cave n'est pas excavée, afin d'éviter des travaux dans la nappe phréatique ;
 - de plain pied, tout le rez-de-chaussée s'ouvre au sud-ouest sur un patio composé d'un abri couvert et protégé efficacement contre le vent dominant. Le patio a un accès indépendant et s'ouvre sur le jardin ; celui-ci, orienté au sud-est, pourra recevoir un jardin potager ou une aire de jeu pour les enfants (surface 150 m²) ;
- l'étage est distribué par un corridor éclairé naturellement :
 - 3 chambres (14 m² + 11 m² + 11 m²) donnant chacune sur un balcon, lui-même relié à une terrasse solarium et au rez-de-chaussée par un escalier extérieur ;
 - une salle de bains avec éclairage naturel, ainsi qu'une buanderie/douche complétant l'équipement habitable de la maison ;
 - un galetas avec éclairage et ventilation naturels servant de penderie (habits, linge, etc.).

P. Cagna et J.-P. Giuliani

DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION

<i>Murs porteurs</i>	béton armé et maçonnerie
<i>Dalle en béton</i>	épaisseur 18 cm
<i>Façade maçonnerie</i>	massive, avec isolation et doublage
<i>Façade légère</i>	ossature bois, planches recouvrement et isolation
<i>Vitrages, fenêtres</i>	bois à peindre avec verre isolant
<i>Stores</i>	alu, avec lamelles profilées
<i>Toiture plate</i>	étanchéité, multicouches, isolation, gravier
<i>Toiture en pente</i>	charpente bois, isolation, sous-couverture, couverture fibro-ciment
<i>Installations</i>	équipement
• électriques	individuel (pompe à chaleur)
• chauffage	appareils standards
• sanitaires	équipée
• cuisine	
<i>Travaux de finition</i>	
• sols	carrelage, parquet
• murs	enduits, tapisserie, faïence dans locaux sanitaires
• plafonds	enduits
<i>Surfaces habitables</i>	Par villa env. 130 m ²
Les surfaces de pièces répondent aux exigences de l'aide fédérale au logement (elles sont modulables au gré du preneur)	
<i>Prix au cube</i> (est. 2 ^e sem. 93)	520 Frs/m ³
Cube s.i.a. habitation	560 m ³
Couvert-jardin	35 m ³
Communs	73,5 m ³ (garages, loc. techn., passage)
Couvert extérieur-galerie	42,5 m ³
Cube total par villa	711,0 m ³

DEVIS ESTIMATIF

• Terrain : 1567 m ² : 3 = 522,50 m ² à 120 Frs/m ²	62'665.-
• Construction	
villa	560 m ³ à 520 Frs/m ³ 292'200.-
couvert/jardin	35 m ³ à 200 Frs/m ³ 7'000.-
garage/loc. techn.	73,5 m ³ à 250 Frs/m ³ 18'375.-
couvert ext.-galerie	42,5 m ³ à Frs 200/m ³ 8'500.-
• Aménagement ext. (autour villa, rte agric., parc)	25'000.-
• Taxes, raccord, abri	20'000.-
• Frais, int. intercalaires env. 8%	34'000.-
Coût pour 1 villa y c. garage, communs, route et place	466'740.-
<i>Coût selon devis détaillé (25.02.94)</i>	
• Travaux préparatoires	4'000.-
• Bâtiment	359'260.-
• Amén. ext. (engazonnement, clôtures, accès, etc.)	42'400.-
• Frais secondaires	31'265.-
Total coût pour 1 villa	436'925.-

N.B. Le devis détaillé est établi à partir d'un appel d'offres auprès des entreprises. Il comprend, outre les frais de construction, tous les frais secondaires et annexes, tels que taxes de raccordement (égouts, électricité, eau, TV, téléphone), frais de notaire, indemnité pour abri public, intérêts bancaires et frais de financement, honoraires d'architecte, d'ingénieur, de géomètre, permis de construire.

